

Décision

Générale

colonial

Décision n° 451 décision n° 451 du 5 mai 1949

n° 451

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication
5 mai 1949

Numéro JO
n° 5 du 31/05/1949

Date du numéro
31 mai 1949

TEXTE INTÉGRAL

M. Blot, administrateur adjoint des colonies, en service au bureau des affaires économiques, est désigné dans les fonctions de secrétaire rapporteur de la Commission des prix instituée par l'arrêté n° 451 du 12 juin 1945, en remplacement de M. Culouscou, rentré en congé. Par application des dispositions de l'article 26 de l'arrêté n° 451 du 12 juin 1945, M. Blot est habilité à exercer la recherche et la poursuite des infractions aux dispositions dudit arrêté. A cet effet il prêterait serment devant le tribunal de 1^{er} instance.